

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2025-24

Séance du 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le lundi vingt-neuf septembre à 19 h 30, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 23 septembre 2025 qui a été adressée par mail le 23 septembre 2025.

Présents : Isabelle TISSOT, Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Bertrand MONOT, Thierry JANIER-DUBRY, Yann ROTA, Céline COLAS, Sylvie LEFEBVRE (8)

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 8

Date de convocation : 23/09/2025

Date de la publication en ligne : 03/10/2025

Secrétaire de séance : Sylvie LEFEBVRE

Objet : Désignation d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
Elaboration du RPQS - Exercices de 2025 à 2028

Considérant la nécessité de désigner une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation des prestations suivantes : Elaboration du RPQS - Exercices de 2025 à 2028 ;

Vu la proposition de Madame Le Maire de retenir le SIEDEC en qualité d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **Retient** la proposition de Madame Le Maire et attribue la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage au SIEDEC pour l'opération visée ci-dessus ;
- **Prend** note que les frais d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sont fixés forfaitairement à 2 416.00 € HT pour l'ensemble des exercices, soit 604 € HT par année ;
- **Autorise** Madame Le Maire à signer le contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage correspondant ;
- **Précise** que la dépense correspondante sera comprise dans le financement de l'affaire citée en référence.

POUR : 7 voix (M. Ballaud, membre du Siedec, ne prend pas part au vote)

Ainsi délibéré le 29 septembre 2025, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2025-24 adoptée à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Sylvie LEFEBVRE



Le Maire,
Isabelle TISSOT

